

# COMMUNE DE FLEYS

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Mars 2009

**Sous la Présidence** : de M. LAROCHE Claude, Maire

**Etaient Présents** : LAROCHE Claude, SANSEIGNE Chistian, GAUTHERON Cyril, AUFRERE Sébastien, COLLON Xavier, AUFRERE Stéphane, NICOLLE Charly, VENON Jérémy, DELAITRE Olivier

**Etaient Absents** : BONNET Romain, LAROCHE Nicolas (excusés)

**Secrétaire de Séance** : SANSEIGNE Chistian.

### **DROIT DE PASSAGE ERDF**

Le Maire indique à l'assemblée que le montant forfaitaire versé par ERDF pour droit de passage sur le domaine public s'élève à 180,00 € pour 2009, le conseil accepte le montant proposé.

### **AVENANT CONTRAT ASSURANCE DU PERSONNEL**

Le conseil accepte l'avenant proposé par GROUPAME pour l'assurance du personnel suite à la réactualisation d'après la déclaration de salaires 2008.

### **RECUPERATION ANTICIPEE DU FCTVA**

Le maire présente à l'assemblée un texte de la Préfecture indiquant que les communes qui investiront en 2009 pour un montant au moins supérieur à 1 € de la moyenne des investissements de 2004, 2005, 2006 et 2007 pourront récupérer la TVA dès 2010. Compte tenu des investissements prévus pour 2009, le conseil décide d'opter pour la récupération anticipée.

### **RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE L'A.F.R**

Le bureau de l'A.F.R étant arrivé à expiration, afin de procéder à son renouvellement, le conseil doit désigner 4 membres qui y siègeront.

Sont désignés par le conseil :

M. COLLON Xavier  
M. BONNET Romain  
M. NICOLLE Charly  
M. LAROCHE Nicolas

## **ETUDE DU BUDGET PRIMITIF**

Le conseil étudie la proposition de budget 2009 et donne son accord pour y inscrire les travaux d'aménagement de la zone de Grillot.

Pour la partie électricité, il sera demandé de nouveaux devis.

## **RUE DE GRILLOT**

Compte tenu des travaux qui seront réalisés sur le chemin de Grillot, il est prévu de réunir les propriétaires des vignes riverains afin d'établir des règles.

Il est également prévu de réfléchir afin de trouver une solution pour les camions et semis remorques qui risquent d'endommager le chemin lors de manœuvres.

Le Maire